

06

La qualité de vie au travail

Fiche technique**Secteurs**

Tous secteurs

Public

Responsables
qualité, membres du CHSCT,
délégués du personnel,
préventeurs, formateurs PRAP,
cadres, directeurs
d'établissements,
IDEC, cadres de santé

Durée

3 jours (2+1)

Organisme de formation

☞ Cabinet JP TOUTUT

Date limite d'inscription

31/01/2019

Lieux & dates☞ **Groupe 1****Montpellier**

Du 19 au 21 juin 2019

☞ **Groupe 2****Perpignan**

Du 24 au 26 sep. 2019

☞ **Groupe 3****Nîmes**

Du 12 au 14 nov. 2019

Interlocuteur Unifaf**Cyndie PAYET**cyndie.payet@unifaf.fr

04.67.06.18.96

Interlocuteur OF**Jean-Philippe TOUTUT**j.toutut@free.fr

05-63-721-246

Intervenant☞ **Jean-Philippe TOUTUT**

Docteur en psychologie sociale

Contexte

Notre secteur connaît actuellement d'importantes évolutions qui impactent profondément les organisations, les situations de travail et le sens que chaque professionnel ou collectif attribue à son travail. Permettre un équilibre durable entre les aspirations et les valeurs des personnes d'une part, les exigences et les missions des organisations d'autre part, constitue donc un enjeu majeur pour notre secteur. Au delà du Document Unique et de la prévention des risques psychosociaux, il s'agit d'une approche globale permettant à chaque institution de s'interroger sur les rôles de chacun des acteurs et les facteurs déterminants de la qualité de vie au travail.

Objectifs

La formation a pour objectifs de :

- ☞ D'identifier et comprendre les enjeux associés à la qualité de vie au travail au sein de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale.
- ☞ D'accompagner l'encadrement pour promouvoir la qualité de vie au travail
- ☞ Favoriser et soutenir l'expression des professionnels
- ☞ Soutenir les professionnels dans leur engagement au quotidien dans le travail, et notamment :
 - ☞ Dans la réalisation de leur travail,
 - ☞ En cas de confrontations à des difficultés,
 - ☞ Lors de la survenue d'événements indésirables,
 - ☞ Dans le cadre de discussions sur l'activité de planification et l'organisation des temps de travail (élaboration des plannings, modalités de remplacement, ...)
 - ☞ A l'occasion d'une restructuration de l'activité, de la fusion d'établissement, d'un déménagement,
 - ☞ Mieux concilier la vie privée et la vie professionnelle

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu**Jour 1 : Comprendre la Qualité de Vie au Travail (QVT)**

- ☞ Nature et enjeux de la QVT pour les établissements du secteur
- ☞ L'émergence et la nature du concept de QVT
- ☞ Les définitions et les enjeux de la QVT pour les ESSMS aujourd'hui
- ☞ Un cadre juridique pour la QVT et la conciliation vie professionnelle / vie privée
- ☞ L'encadrement juridique et réglementaire, les accords interprofessionnels et de Branche
- ☞ Le champ de la QVT, vie au travail – vie hors travail

Jour 2 : Promouvoir et développer la QVT dans son établissement

- ⇒ Conditions et méthode de mise en oeuvre de la QVT
- ⇒ Approches ponctuelles ou systémiques, et conditions de réalisation de la QVT
- ⇒ Méthodologie et démarche de « gestion de projet » QVT en établissement
- ⇒ La distribution des rôles dans le développement de la QVT en ESSMS
- ⇒ Le rôle majeur de l'encadrement
- ⇒ L'expression des professionnels sur le travail
- ⇒ Le rôle incontournable des partenaires sociaux

Jour 3 : Les plans d'action concrets de la QVT sur le terrain

- ⇒ Le soutien des professionnels et de l'établissement
- ⇒ La réalisation de l'amélioration de la QVT par thème et objectif
- ⇒ Les outils et le suivi de la QVT : pilotage, baromètre etc...
- ⇒ La mise en perspective de la QVT, pour son établissement et pour le secteur
- ⇒ La gestion des résistances spécifiques à la QVT dans chaque établissement
- ⇒ Les perspectives de la QVT, de l'établissement à la branche et inversement
- ⇒ Révision générale et évaluation formative.